



**Discours de M. le Président de la République sur la recherche
Cérémonie en l'honneur du Professeur Albert FERT
Université Paris-Sud 11 - Campus universitaire d'Orsay**

Lundi 28 janvier 2008

Madame la Ministre,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les professeurs et les chercheurs,

Cher Professeur Fert, l'année 2007 a été riche en événements pour la France... Il y a eu une coupe de monde de rugby, il y a un événement que l'histoire de la science et de la connaissance humaine retiendra, c'est le prix Nobel de physique qui vous a été décerné.

Ce prix Nobel, il fait du bien à la France, il fait du bien à l'université Paris XI, il fait du bien au CNRS, mais ce prix Nobel, c'est avant tout le vôtre, celui de votre équipe, le vôtre parce que c'est la récompense d'un scientifique hors normes, dont le génie scientifique a révolutionné la physique et l'électronique.

Je suis venu vous dire aujourd'hui la gratitude de la République, la gratitude de tous les Français, pour le renom que vous apportez à la science française. Puisse, d'ailleurs, ce prix Nobel attirer des jeunes vers la physique, l'un des problèmes de la recherche française, d'autant plus qu'il s'agit d'un secteur où les emplois sont multiples. Je suis venu vous remercier de montrer que la France ne fait pas que ressasser son passé mais est capable d'écrire l'avenir.

Vous avez fondé les bases de la révolution numérique des années 1990 et 2000. Vos découvertes ont ouvert la voie à la démultiplication fulgurante de la capacité des mémoires de masse. Finalement, l'I Pod, c'est un peu vous, enfin en résumé, non, il était écrit des choses plus savantes mais, honnêtement, je m'en tiens à l'I Pod !

En tout cas, vous incarnez la diversité de la recherche française, la compétence, je dis bien la compétence, de plusieurs de ses plus grandes institutions, puisque vous exercez dans une unité mixte de recherche : vous apportez donc visibilité et renommée à notre recherche universitaire comme au CNRS. J'ajouterai que Thales a rejoint votre unité mixte. Vous démontrez donc à tous qu'on peut faire de la recherche fondamentale au plus haut niveau, au sommet de la science mondiale, tout en travaillant avec l'entreprise à la concrétisation des débouchés de ses découvertes. C'est un exemple extraordinaire qui va donc à l'encontre de tous ceux qui imaginent que la recherche fondamentale s'ennoblit en refusant de s'appliquer, ou qui pourraient croire que la recherche appliquée peut se passer d'une recherche fondamentale de très haut niveau. Vous êtes l'exemple le plus parfait de la nécessité de travailler en équipe, mais une équipe au sens large.

Si j'ai voulu venir aujourd'hui à l'université de Paris XI célébrer la juste récompense de l'un des plus brillants esprits français, c'est aussi pour marquer sans équivoque l'importance primordiale que nous allons attacher à l'essor de la recherche française dans les cinq années qui viennent.

La recherche, l'enseignement supérieur sont deux sujets concomitants auxquels il convient de s'intéresser tout particulièrement. Je sais bien, il y a tant de chercheurs ici dans cet amphi, dans celui



d'à côté, que la recherche a toujours été une priorité proclamée, et dans le fond, qu'il s'agisse d'un gouvernement de gauche ou de droite, il est assez rare que l'on dise que la recherche ne nous intéresse pas. Mais cette recherche, priorité proclamée, je sais parfaitement qu'elle l'a rarement été dans les faits, et que beaucoup d'entre vous, dès qu'on leur annonce que la recherche sera une priorité, se disent : est-ce qu'ils vont nous décevoir comme on a été, si souvent, déçu ?

Si j'ai voulu que la recherche, avec Valérie PECRESSE, soit une priorité, c'est un choix réfléchi. C'est d'abord l'idée que l'on se fait d'un pays comme la France. Sa place dans l'histoire des sciences et dans l'histoire des idées, l'héritage de tous les grands scientifiques : Pascal, Galois, Pasteur, Curie, imposent à notre génération le devoir de poursuivre cette aventure. Je ne veux pas que nous soyons la génération perdue de la grande lignée de la science française. Il n'est pas possible que la France soit en deuxième division de la science mondiale, parce qu'une France en deuxième division de la science mondiale, ce ne serait plus la France. Avant d'être une question économique ou pratique, c'est la question de l'idée que l'on se fait de la France et de la science.

Mais si c'est maintenant, en 2008, que la recherche et la science doivent devenir prioritaires pour notre pays, c'est bien parce que j'ai conscience que la place de notre pays dans la construction de la connaissance humaine est aujourd'hui menacée. Ce n'est pas un hasard. Il y a bien des raisons aux problèmes qui se posent.

Notre contribution à l'ensemble des publications scientifiques nous place au 6^e rang mondial, derrière la Grande Bretagne et derrière l'Allemagne. Notre secteur de recherche en sciences du vivant dépose moins de brevets que la seule université John Hopkins aux Etats-Unis. C'est un fait. Et la réputation de nos universités, autre fait, souffre dans les classements mondiaux qui se fondent sur leur production scientifique. Il s'agit de ne critiquer personne, mais il s'agit de poser un diagnostic.

Je ne crois pas que cela soit le fait de nos doctorants et de nos chercheurs. La qualité des scientifiques français demeure, on le voit bien, exceptionnelle. Alors, qu'est-ce qu'il se passe ? Qu'est-ce qu'il se passe pour qu'il y ait tant de problèmes, tant de difficultés ? Malgré cela, je crois que nous devons nous poser des questions sur notre système. On ne peut pas dire, les femmes et les hommes sont d'excellente qualité, le système est d'excellente qualité et, à l'arrivée, notre place est menacée. C'est, soit l'un soit l'autre, ou alors le diagnostic est mauvais. Mais si le diagnostic est mauvais, il faut apporter des éléments concrets pour démentir la préoccupation du diagnostic actuel.

Je vais aller un peu plus loin, quand des générations entières de jeunes chercheurs partent à l'étranger, quand en sens inverse si peu de brillants esprits étrangers sont attirés par notre pays, quand ceux qui veulent revenir sont découragés par l'environnement et la rémunération qu'ils retrouvent - les deux pas, seulement la rémunération - il faut avoir le courage de reconnaître une maladie de notre système et de la traiter. Cela va bien au-delà des alternances. Tout gouvernement est confronté à cette analyse-là. Alors elle peut ne pas faire plaisir. Mais si on s'abstient de faire un diagnostic, il y a peu de chance que le remède soit le bon. Je ne fais pas partie de ceux qui préfèrent prétendre que tout va bien pour ne faire de peine à personne et surtout ne rien changer. D'ailleurs, il serait curieux de ne rien changer dans un domaine où justement on sait que pour trouver il ne faut pas hésiter à changer. Ce n'est pas parce que le traitement est difficile qu'il faut censurer le diagnostic. Parce que le diagnostic, qu'il s'agisse de la droite, de la gauche, du centre, de qui vous voulez, il rattrapera tout ceux qui seront en responsabilité.

Alors évidemment, le plus facile, c'est de dire, c'est un problème financier : grand classique français. Problème : pas assez d'argent. Alors regardons : est-ce qu'il y a un problème d'effort financier public, on ne fait jamais assez, mais nous consacrons 0,51 % de notre PIB à la recherche fondamentale, c'est davantage qu'aux Etats-Unis et bien supérieur à ce qui se fait en Grande-Bretagne. Cela se sait peu, c'est un fait. La proportion des personnels scientifiques dans notre population active est supérieure à ce qu'elle est en Allemagne ou aux Etats-Unis. Alors est-ce que notre question n'est pas d'abord une

question d'organisation et d'allocation des moyens. Je pense que la première des choses, c'est bien cela qu'il faut changer. Bien sûr il faut un effort financier et je le ferai. D'ici 2012, nous porterons à 3% du PIB notre effort de recherche, ce qui signifie 15 milliards d'euros supplémentaires dont 4 à la charge de la puissance publique. Mais je veux prendre mes responsabilités et être clair devant vous : cet effort budgétaire massif sera indissociable de la réforme. Parce qu'augmenter un budget public de la recherche qui est déjà l'un des plus élevés du monde, sans faire de réformes, c'est inutile. De la même façon et avec la même honnêteté, je veux vous dire qu'il est impossible de mener de grandes réformes sans injecter les moyens supplémentaires. J'ai parfaitement conscience que les réformes ne pourront entrer dans les faits que si chacun a bien conscience qu'on ne fait pas des réformes pour réduire l'effort mais au contraire pour justifier son augmentation. Ma première orientation, et je serai jugé sur des faits, je ne transigerai pas avec cela, c'est des budgets en augmentation qui iront de pair avec des réformes.

Je constate qu'il n'y a plus en France d'espace de réflexion stratégique donnant à l'exécutif les moyens de fixer les orientations de la recherche à long terme. C'est curieux. Je sais bien que Lavoisier disait : « les découvertes ne se commandent pas ». Cela n'a pas changé. C'est parfaitement exact, et les plus grandes ruptures scientifiques sont précisément celles que nul ne pouvait prévoir. Mais les moyens de la recherche, eux, doivent bien être pilotés. Qui peut imaginer qu'on augmente les budgets sans qu'ils soient pilotés ? Lavoisier, qui était fermier général, n'avait pas ce souci et finançait ses recherches lui-même, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Je suis d'ailleurs favorable à ce que tout soit fait pour aider et encourager chaque chercheur et chaque laboratoire à pouvoir chercher les mécénats et les donations qui soutiendront un projet qu'il aura lui-même librement défini. Mais lorsqu'on parle de financements publics, il faut bien que quelqu'un définisse une stratégie ou alors ce n'est pas un financement public.

Je le dis au risque de choquer, mais on ne peut pas dire toujours des choses faciles. De mon point de vue, c'est bien au Parlement, au gouvernement, et particulièrement au ministère en charge de la recherche, qu'il appartient d'attribuer l'argent public et de fixer les orientations stratégiques. Ce n'est peut-être pas le meilleur système, mais tous les autres sont pires. Je ne sais pas, sinon, à quoi servirait un ministère de la recherche.

Ce n'est pas à un organisme, si grand, si respecté, et si puissant soit-il, de définir à lui seul la politique scientifique d'un pays. Ce n'est pas non plus à un collège électif de scientifiques de décider de cette politique, car la science ne doit pas fonctionner en boucle fermée, la science doit rendre des comptes à la société.

En revanche, il est fondamental que le décideur public s'entoure des avis de personnalités scientifiques incontestables, et capables d'une évaluation exacte de la qualité des travaux dans un référentiel mondial. C'est la rencontre des deux compétences, celle du responsable public et celle du scientifique, qui permettra d'élaborer une stratégie.

Je crois qu'il faut aussi mettre fin à la balkanisation de la politique scientifique de la France. Depuis des années, on contourne les réformes fondamentales de l'université. Pourquoi les contourner ? Parce que c'est compliqué. Parce qu'elles sont difficiles, quels que soient par ailleurs les gouvernants et les gens de bonne volonté qui s'investissent. Si c'était facile, cela se saurait. Depuis des années, pour contourner les réformes fondamentales de l'université et des organismes de recherche, on a une réponse, on multiplie les Instituts. Pour ne pas en réformer un, on le contourne en en créant d'autres : les GIS, les GIP et autres structures, chargées toujours de répondre dans l'urgence aux problèmes de société. Et on arrive à quoi ? A un empilement d'organismes dont le résultat est la dilution notre effort de recherche, à une multiplication des doublons qui nous a conduit progressivement à la paralysie. Constat sévère, pensez-vous ? Les innombrables rendez-vous que j'ai eus avec les uns et les autres m'amènent à penser que ce constat est moins sévère que ce qu'ils disent en privé. C'est vrai, je le dis en public mais c'est mon devoir.



Mais la dispersion de nos structures a été aussi très préjudiciable aux relations entre la recherche publique et l'industrie et donc à la croissance et à l'emploi. La dispersion a mené à multiplier les cellules « de valorisation », dépourvues de taille critique et de moyens, incapables de recruter dans l'entreprise les compétences nécessaires pour une bonne interface entre la science et l'industrie.

A ce sujet, je souhaite que tombent enfin en France les barrières culturelles qui sont depuis longtemps chez nos principaux concurrents et amis. Il subsiste aujourd'hui encore dans notre communauté scientifique, comment le dire, une sorte d'embarras à valoriser ses travaux. Je dis d'embarras, j'aurai pu dire un sentiment d'indécence. Comme s'il y avait une incompatibilité entre la « vraie » recherche, bonne parce que gratuite et entièrement désintéressée, et ses applications, parfois suspectes parce que sources de profit. Comme si, pour être un bon chercheur, il fallait être pauvre, refuser obstinément d'interagir avec le monde de l'entreprise. Cet état d'esprit, il est suicidaire pour la croissance, pour l'emploi, et pour l'avenir de la recherche française. Et il est surtout totalement erroné. C'est l'un de nos plus grands savants, Louis Pasteur, qui a écrit « il n'y a pas d'un côté la recherche fondamentale et de l'autre la recherche appliquée. Il y a la recherche et les applications de celles-ci, unies l'une à l'autre comme le fruit de l'arbre est uni à la branche qui l'a porté ». C'est Pasteur !

Et je ne l'oublie pas, la même révolution est à opérer dans l'entreprise. Toutes n'ont pas comme Thalès une véritable affinité avec la science et la recherche. Il n'y a pas la fermeture d'un monde et l'ouverture de l'autre. Il y a la fermeture des deux mondes. C'est un mal français que nos grandes entreprises ne reconnaissent pas la thèse doctorale pour ce qu'elle est, un gage de créativité, de rigueur, de capacité à conduire un projet et à le mener dans un environnement extrêmement compétitif et extrêmement exigeant. C'est un mal français que tant de grandes écoles n'encouragent pas fermement leurs élèves à consacrer trois ans de plus de leur vie à la science, à la découverte, et que les entreprises ne reconnaissent pas la profondeur intellectuelle acquise lors de ces trois années dans les rémunérations qu'elles proposent. Nous devons renforcer massivement les liens entre les grandes écoles et les écoles doctorales, et entre les écoles doctorales et l'entreprise.

Le temps est venu donc, de faire évoluer les mentalités, de réformer dans la concertation, dans le dialogue mais avec détermination, un dispositif de recherche vieux d'un demi-siècle et qui nous pénalise. La tâche est complexe, et c'est pourquoi j'ai voulu m'entourer des plus grands chercheurs français, dont vous faites naturellement partie, pour voir comment on pouvait reconfigurer notre dispositif scientifique et lui rendre le pilotage le plus efficace possible. Je les consulterai régulièrement, ces grands chercheurs, et je veux entendre leurs avis.

La première grande orientation, c'est de mettre l'Université au centre de notre dispositif de recherche. C'est un changement Madame le Président, considérable. L'Université doit être au cœur de notre système de recherche. Il faut le faire parce que la France n'aura jamais un enseignement supérieur digne de son rang s'il n'est pas adossé à ses meilleurs chercheurs. Il faut le faire parce qu'il ne suffit pas de produire la connaissance, il faut la transmettre et la diffuser et l'Université est le lieu de la transmission et de la diffusion. Il faut le faire parce que les systèmes de recherche les plus performants du monde sont construits sur la force des universités et non pas sur leurs faiblesses.

Valérie PECRESSE travaille, et je l'en remercie, assidûment à bâtir cette force nouvelle des universités. On peut en débattre. On peut débattre de tout. Mais franchement, donner aux Universités françaises l'autonomie qui était déjà la règle dans tous les grands pays scientifiques du monde, c'était une évidence ! Et la seule question que l'on doit se poser c'est pourquoi si tard ? Depuis le temps qu'on se penche sur ce qu'il faut faire, l'autonomie c'était une évidence. Le dispositif est prêt, pour le printemps de cette année. Et en 2009 nous verrons enfin les premières universités françaises devenir autonomes. L'autonomie ça a marché partout. Moi je ne pouvais pas assister au désastre du déclassement de nos universités dans les classements internationaux, même si par ailleurs on peut toujours critiquer les critères. De la même façon que l'on peut toujours changer le thermomètre, ce

n'est pas efficace pour faire baisser la température quand même. Alors, le Plan d'investissement universitaire est inédit dans son montant, puisque nous avons mobilisé 5 milliards d'euros. Et je tenais cet après midi même une réunion avec Valérie pour lancer l'appel à projet, pour qu'il y ait des choses comme cela, Que l'on ait enfin des campus dignes de nos universités. Il n'y a quand même pas une fatalité qu'on doive étudier dans un endroit sinistre seulement en France. Quand même, à quoi cela sert d'avoir la qualité de vie qui est la qualité de vie propre à notre pays, pour qu'on ait des bâtiments vétustes, l'absence de campus, pas de logement pour les étudiants et pour les chercheurs ? Pas d'installation sportive, pas de bibliothèque ouverte le dimanche, enfin bref ... 5 milliards d'euros ont été mobilisés, d'ores et déjà. Nos campus doivent être attractifs pour les étudiants du monde entier. Un effort sans précédent sera fait dans les cinq années qui viennent pour permettre à nos universités de jouer pleinement leur rôle dans la formation des jeunes : puisqu'en plus de cet investissement de 5 milliards dans les bâtiments, 1 milliards d'euros de plus chaque année pour les universités et la recherche dans et autour des universités, cela fera au total 15 milliards d'euros d'effort financier supplémentaires sur un quinquennat et une législature. Cela sera facile à vérifier. Chaque année, cet effort sera reconduit. Enfin je ne vais pas dire 15 milliards chaque année. 15 milliards sur le budget et 5 milliards pour investir, c'est 20 milliards d'euros au total. C'est du jamais vu.

Alors, en contrepartie de cela il y aura la réforme. La réforme, cela va impliquer d'abord une chose très difficile qui est de redéfinir les missions des organismes. Ce n'est pas le plus simple. Déchargés du poids d'une partie de la gestion administrative et financière, bientôt confiée aux Universités, déchargés de l'évaluation, confiée à l'Agence pour l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, les organismes devenus agences de moyens davantage qu'opérateurs, mettront en œuvre la politique scientifique qu'au nom des français, le Gouvernement et le Parlement leur aura confiée.

Les organismes pourront ainsi, en étroite concertation avec l'Agence nationale de la Recherche (l'ANR), se consacrer pleinement à leur véritable mission, le pilotage des recherches menées dans les universités, qu'il s'agisse de la sélection, de l'animation ou de la coordination des meilleurs projets. A terme, les organismes ne devraient conserver en propre que les activités qui gagnent à être organisées et coordonnées au niveau national. Je pense aux grands moyens de calcul, aux bases de données, aux grands équipements et aux grandes plateformes technologiques, mais aussi aux programmes qui requièrent un regroupement de nos forces et une coordination nationale, comme le font déjà certains instituts au sein des organismes de recherche, je pense notamment à ce que fait le CNRS. Toutes les autres activités ont vocation à se développer dans les laboratoires universitaires, dans un esprit de loyale et fructueuse compétition. La compétition ce n'est pas un mal, ça peut même stimuler.

Je souhaite que les responsables de nos organismes de recherche fassent rapidement connaître à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche comment ils accompagneront nos meilleures universités vers leur autonomie et le développement de leurs missions de recherche. J'attends d'eux des propositions concrètes pour supprimer les doublons, source de gaspillage et d'inefficacité, pour rationaliser le dispositif, pour simplifier la vie et le travail des chercheurs dans les unités mixtes. J'attends enfin et surtout leurs propositions pour rendre les métiers de la recherche plus attractifs.

Cette question est au cœur de la crise très inquiétante des vocations scientifiques que connaît la France. Alors moi je sais les sacrifices personnels et familiaux consentis par nos chercheurs, ingénieurs et techniciens. Je sais qu'ils se donnent sans compter à leur mission, je sais qu'elle leur réserve les plus grandes joies professionnelles mais aussi les déceptions les plus cruelles de la compétition, et malheureusement les tracasseries quotidiennes d'une administration parfois, pour ne pas dire souvent, tatillonne. Je sais combien notre pays récompense mal ses élites scientifiques, je sais que la rémunération des chercheurs français, m'avez-vous dit est de deux à trois fois inférieure à celle des autres pays comparables au nôtre. Je sais combien est grande, pour les meilleurs, la tentation de céder aux sirènes de l'étranger. Quand on vous propose de gagner trois fois plus dans un environnement agréable avec la certitude de pouvoir poursuivre ses recherches, on ne peut pas reprocher aux gens de

céder à ce choix là. Je voudrais le dire, ce n'est pas à la gloire de la France de traiter ses chercheurs ainsi.

La confiance, la gratitude, l'estime de notre pays pour ses savants, ses chercheurs et tous les personnels de la recherche doivent se traduire autrement que par des mots. Je veux que les choses changent et que soient dignement rétribués les métiers de la recherche. Il y va de l'attractivité du métier de chercheur. Des pistes existent je souhaite les explorer avec vous.

Il n'est naturellement pas question de revenir sur le statut des chercheurs en activité mais il faut se souvenir que 30% des chercheurs en activité prendront leur retraite d'ici à 2012. N'est-ce pas l'occasion d'innover ? De faire preuve d'un peu de créativité, d'un peu d'imagination ? Ne pourrait-on pas à cette occasion introduire, pardon pour le gros mot, un peu de flexibilité dans un système qui souffre cruellement et depuis si longtemps de sa rigidité ? Ainsi, tout en maintenant un volant de postes statutaires comme on les connaît aujourd'hui, ne pourrait-on pas conjuguer les moyens des universités et ceux des organismes pour recruter, dans le cadre de procédures communes, une certaine proportion d'enseignants-chercheurs de haut niveau, qui consacrerait pendant plusieurs années l'essentiel de leur activité à la recherche. Cette mutualisation des moyens universitaires et de la recherche permettrait de créer une double appartenance pour les enseignants chercheurs. Cela permettrait donc d'offrir des rémunérations plus attractives pour les jeunes docteurs les plus brillants et de leur donner la possibilité d'exprimer pleinement leur potentiel. La Loi sur l'Autonomie et les Responsabilités des Universités comporte tous les outils permettant de le faire.

Ce dispositif donnerait aux jeunes le libre choix d'opter soit pour la voie classique, soit pour une double appartenance qui leur laisserait faire la preuve de leur capacité à mener des projets de recherche innovants, sans les harasser de charges d'enseignement ni les priver de leur liberté d'initiative. C'est au début de leur carrière qu'il faut libérer leurs énergies, leur créativité. Vous nous le rappeliez vous-même et c'est quand ils sont jeunes qu'il faut leur donner les moyens de mener à bien leurs projets, dans le cadre d'une évaluation certes rigoureuse, et faire en sorte que se dégagent nos leaders scientifiques de demain.

Je souhaite qu'à cette nouvelle génération soit inculqué non plus le réflexe du financement récurrent mais la culture du financement sur projets, la culture de l'excellence, la culture de l'évaluation. Il faut trouver le juste équilibre entre les financements à court terme et les financements à plus long terme pour des projets plus risqués. Mais les uns comme les autres doivent être financés sur la base de leur seule qualité, dans les universités comme dans les organismes, et n'ont pas vocation à être indéfiniment reconduits sans évaluation. Je souhaite voir se développer davantage encore les financements de l'Agence Nationale de la Recherche (l'ANR), y compris les programmes blancs, grâce auxquels de nouvelles équipes, de nouveaux sujets de recherche peuvent émerger. Vous voyez que notre conversation a servi à quelque chose.

C'est bien parce qu'il n'est pas question une seconde de réduire la recherche aux seules applications de celle-ci que je suis tellement attaché à l'esprit comme à la lettre des projets blancs de l'Agence Nationale de la Recherche. Affranchis de toute contrainte, affranchis de toute idéologie affranchis de tout dogmatisme, tournant le dos à la pensée unique, les chercheurs les plus inventifs doivent pouvoir trouver à l'ANR les moyens d'exprimer pleinement leur créativité. Les ressources supplémentaires qui seront allouées à la recherche le permettront. Mais ces ressources doivent être attribuées sur la base de l'excellence scientifique.

Je précise aussi qu'on peut parfaitement concevoir des financements sur projets plus longs, sur des échéances de temps de 5, voire 6 ans, des projets qui ne seraient pas excessivement contraints dans leurs finalités. Mais il doit être clair dès le départ qu'au terme de chaque projet, court ou long, il y a évaluation des résultats et que la poursuite du financement est entièrement suspendue à cette évaluation.

C'est pourquoi nous avons un besoin crucial d'une évaluation a posteriori crédible et respectée, car elle doit fonder la décision difficile de poursuivre un financement ou de l'interrompre. A ce sujet, je ne crois pas à un système où la communauté scientifique définit par l'élection ses évaluateurs. La seule évaluation efficace est indépendante, transparente et contradictoire. L'Agence de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur porte la responsabilité majeure de nous doter d'une évaluation professionnelle et irréprochable. Elle a vocation à jouer un rôle essentiel dans le processus de décision. Elle doit à ce titre s'inspirer des meilleures pratiques à l'étranger et faire appel à des experts indiscutables. On n'est pas obligé de tout réinventer. A l'étranger parfois, ils font mieux que nous avant nous, inspirons-nous de ce qui marche.

Mais, Mesdames et Messieurs, le meilleur pour demain, j'en ai bien conscience, dépasse les frontières de l'hexagone : il se construit dans l'espace scientifique européen. Je souhaite que la présidence française de l'Union Européenne soit l'occasion d'affirmer notre force de proposition et notre détermination à faire équipe avec nos partenaires pour les grands enjeux qui nous sont communs. Je pense en particulier à la recherche sur le cancer, à la maladie d'Alzheimer et aux maladies rares, mais aussi aux nanosciences et aux nanotechnologies. L'Europe, c'est sa nouvelle légitimité, doit porter de grands projets de recherche. Elle doit se doter d'une véritable agence de moyens qui donnera un signal à l'échelle européenne sur l'excellence des projets scientifiques.

Enfin, Mesdames et Messieurs, la recherche doit servir la société, elle doit permettre à la société de s'approprier ses découvertes et ses résultats. A moyen et long terme, elle est incontournable pour alimenter la croissance économique de la France. La richesse d'un pays comme le nôtre repose sur sa capacité à défricher les frontières de la connaissance, et sa capacité à mettre en valeur lui-même ces terrains nouveaux de la connaissance humaine. C'est la seule réponse efficace aux défis que nous lançent les économies émergentes.

Les liens qui unissent la recherche et l'innovation relèvent d'une logique concurrentielle et d'une multiplication aussi grande que possible des interfaces entre les laboratoires, la société et l'économie. C'est pour cela que la valorisation de la recherche et les transferts de technologie doivent s'organiser de façon décentralisée autour des universités, j'y reviens. Le rapprochement de l'enseignement supérieur et de la recherche ne s'opèrera pas dans des structures nationales en silos mais sur les campus, au contact des acteurs de la recherche. Le processus de valorisation a bien plus de chances de voir le jour dans une agence régionale de valorisation ou un pôle de compétitivité que dans les états majors des organismes ou des ministères, qui n'en ont pas toujours la culture, et pas si souvent que cela les compétences. Dans chaque Région, nous devons créer un point de rencontre unique entre porteurs d'innovations scientifiques et porteurs de projets industriels.

Cette décentralisation du dispositif de valorisation, au plus près des entreprises et des laboratoires, facilitera la rencontre des chercheurs les plus innovants et des entrepreneurs les plus audacieux. Cette fécondation a besoin de territoires pour s'exprimer et se développer. Aucun territoire n'en fournit un meilleur exemple que celui où nous nous trouvons aujourd'hui, que j'appellerai le plateau de Saclay même s'il en déborde un peu, cher Christian BLANC. J'étais venu il y a un an, alors que j'étais ministre chargé de l'Aménagement du territoire. J'avais rencontré les principaux acteurs de cet endroit extraordinaire de la science française. Et j'avais senti une prise de conscience et un mouvement qui tranchait avec des décennies d'immobilisme et d'indifférence mutuelle.

Il faut désormais organiser et structurer cette énergie et cette volonté mutuelle d'agir pour fonder un grand projet à la fois, je le dis aux élus, scientifique, économique, urbanistique et paysager, sur le plateau de Saclay. Nous pouvons fonder ici au XXI^{ème} siècle ce que d'autres ont fondé à Cambridge au Royaume-Uni, ou à Cambridge au Massachusetts, en d'autres siècles, et je pense qu'on peut même, faire mieux. Il faut maintenant une gouvernance, un chef de projet, un cahier des charges, et des idées.



S'agissant du cahier des charges et de la stratégie scientifique, la fondation qui réunit les deux réseaux technologiques de recherche avancée du plateau, présidée par Philippe LAGAYETTE, prépare un projet que j'attends avec intérêt. Ils le font, ce sont des gens de qualité, attendons ce qu'ils vont nous proposer. S'agissant des idées, j'ai bon espoir que les dix grands architectes que nous allons missionner pour réinventer le territoire francilien auront la bonne inspiration que je leur suggérerai de s'intéresser à cet endroit. L'organisation ne tue pas la créativité. Et si l'Etat ne s'en mêle pas, on restera dans trente ans, toujours dans la même situation. S'agissant enfin de la gouvernance, je crois qu'il faut clarifier et qu'il faut inventer. La clarification, c'est de reconnaître que l'opération d'aménagement à entreprendre ne relève pas tant de la politique du logement que de la politique scientifique et universitaire de la France. J'admets, c'est un changement. Le but, je voudrais vous le dire, n'est pas pour moi de construire des logements par dizaines de milliers entre Massy et Versailles, le but est d'accueillir dans un cadre agréable et écologique les meilleurs chercheurs et étudiants du monde. L'invention, c'est de fonder une structure d'aménagement qui respecte cette vocation unique en son genre, quitte, je vous l'annonce à passer par la loi si c'est nécessaire. On ne peut pas continuer à être dans un pays où la moindre association de défense peut empêcher la réalisation de projets d'importance stratégique uniquement parce qu'il y a un intérêt corporatiste qui s'y oppose. On ne peut pas s'en sortir. Indemniser oui, empêcher toujours et tout le temps, non. Ce n'est pas raisonnable ou alors on va prendre trente ans, quarante ans de retard, donc je le dis : si la loi est nécessaire, Valérie, et bien on passera par la loi. En tout cas, à la fin de 2008, l'opération de Saclay aura, je m'y engage, un pilote, un projet, qui associera toutes les institutions scientifiques, toutes les grandes écoles, les universités, et les élus, pour aller de l'avant. Cela fait trop longtemps que l'on parle de ce que l'on va faire à Saclay, à la fin de 2008, on n'en parlera plus, on commencera à le faire. C'est une question d'honnêteté à l'endroit de tous ceux qui se mobilisent, quelque soit par ailleurs leur statut et leur sensibilité. 2008, on élabore le projet, on trouve le pilote, et à partir de 2009, on réalise.

Pour en terminer par la valorisation des travaux de recherche, je souhaite qu'elle bénéficie pleinement aux scientifiques à qui en revient le mérite. Les bénéfices de l'innovation doivent, bien sûr, être équitablement répartis entre tous les acteurs mais si c'est de la découverte d'un chercheur ou d'une équipe que naît l'innovation, à eux d'en bénéficier pleinement ! Pourquoi ne pas envisager de les récompenser jusqu'à la moitié des bénéfices attendus, comme c'est le cas dans les pays étrangers les plus avancés dans ce domaine ?

Je souhaite que soient étudiées toutes les mesures de nature à simplifier et à accélérer le passage des résultats de la recherche à ses applications. Lorsqu'un chercheur attend plus de deux ans que les questions de copropriété des brevets soient réglées et que les autorisations soient enfin accordées par toute une série de commissions, son invention n'en est plus une et des concurrents ont déjà exploité le procédé. Il faut résoudre au plus vite cette question de propriété des brevets dans les unités mixtes.

Enfin je propose également de défiscaliser purement et simplement toutes les activités de valorisation des universités, comme c'est le cas dans tous les pays qui ont une réelle ambition d'innovation. Prélever des impôts sur des universités, je le dis comme je le pense en tant que Président de la République, cela n'a guère de sens. Ce sera un complément aux grandes avancées de 2007 : la création de la jeune entreprise universitaire massivement défiscalisée et le triplement du crédit impôt recherche accordé aux entreprises. Je souhaite que les étudiants qui veulent créer sur le campus, une entreprise, puissent avoir l'assurance d'être en zone franche et soient défiscalisés.

Les campus vont pouvoir accueillir de jeunes entreprises universitaires issues de la recherche, afin de motiver étudiants, professeurs et chercheurs.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, mon ambition pour la recherche est grande. Elle est à la hauteur de notre immense potentiel, encore rappelé en 2007 par votre prix Nobel.



Mais rien ne se fera sans concertation, rien ne se fera au détriment des jeunes chercheurs, rien ne se fera au détriment de nos meilleures équipes, rien ne se fera au détriment de nos meilleurs scientifiques. Rien ne se fera qui risquerait de nous faire perdre les acquis de notre longue tradition d'excellence.

C'est au fond, une véritable refondation que j'appelle toute la communauté scientifique française, autour de nos universités renouées, de nos équipes et de nos institutions scientifiques aux missions redéfinies. Cette ambition doit être l'ambition de toute la communauté nationale. Je connais votre passion pour vos métiers, je sais également votre exagération sur le temps qui a été perdu, je sais votre méfiance parfois, je sais votre inquiétude, toujours, mais je sais également que vous avez la certitude qu'on ne peut pas demeurer dans la situation d'aujourd'hui et que l'immobilisme nous condamnera. Donc le choix, maintenant, il est simple. On avance, on change, on avance ensemble et à chaque étape, on essaye d'associer, on pilote, on évalue peut-être. Va-t-on se tromper ? Peut-être faudra-t-il revenir sur telle ou telle mesure, mais on fait le constat ensemble que l'immobilisme ce n'est pas possible.

Sauver la recherche, c'était le slogan, et bien, c'est de cela dont il s'agit. Que personne ne fasse croire aux Français que l'on peut sauver la recherche sur l'immobilisme. Et sauver la recherche, ce n'est pas simplement une question d'argent en plus. L'argent en plus, il y est. Il a déjà été voté en tout cas, pour les cinq milliards, il y est, mais pas d'immobilisme. Parce que cette démagogie-là, elle ne conduira qu'à l'échec et elle a déjà été expérimentée. Rien faire, c'est si facile. Mais à l'arrivée, vous garderez vos problèmes. Il faut libérer les énergies. Les talents sont là, les savoir-faire aussi. Et bien, il faut remettre en marche l'ensemble de notre dispositif et, j'en suis certain, avec votre enthousiasme et votre passion, on retrouvera très rapidement une recherche française à la tête des pays qui ont investi massivement comme nous allons le faire dans cette recherche. Et finalement, on aura gagné quand ? Quand des jeunes talents étrangers se battront pour venir en France et quand des jeunes talents français - qui continueront à aller à l'étranger c'est souhaitable, mais je souhaite qu'ils y aillent pour de bonnes raisons pas pour des mauvaises- reviennent. A l'étranger, on vous donne plus que dans votre pays. Si la France veut des chercheurs, elle doit donner davantage. Voilà très exactement l'engagement qui est le nôtre, voilà ce que j'ai voulu faire au début de mon quinquennat, parce que j'ai bien conscience que c'est avec vous que va se jouer l'avenir de l'économie, de la croissance et de la société française..

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs.

La Ministre

Paris, le 27 février 2008

Madame la Présidente,

A la suite du discours prononcé le 28 janvier dernier par le Président de la République à l'université d'Orsay, je souhaite vous préciser la feuille de route qui est désormais fixée à votre organisme de recherche. Cette feuille de route s'inscrit dans la dynamique de moyen-long terme du plan stratégique du CNRS en cours d'élaboration et dans le cadre du contrat d'objectifs dont l'adoption est prévue avant la fin de l'année 2008.

Le CNRS est aujourd'hui le principal organisme de recherche en France. Généraliste, il couvre l'ensemble des champs de la connaissance scientifique. Opérateur de recherche, mais aussi agence de moyens, avec près de mille unités mixtes de recherche, le CNRS est le premier partenaire scientifique des universités et des grandes écoles.

Sa capacité d'organisation à grande échelle lui donne une responsabilité particulière, à côté d'autres organismes, dans la conception, la construction et la gestion des très grandes infrastructures de recherche.

La société attend donc de la part du CNRS, dont la place dans le contexte européen et international est reconnue, une contribution essentielle à l'effort de recherche de notre pays, à la hauteur de ses moyens et des compétences qu'il rassemble.

La modernisation en cours de notre système de recherche, initiée par la création de l'Agence Nationale de la Recherche en 2005 et amplifiée par les lois d'avril 2006 (loi de programme pour la recherche) et d'août 2007 (loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités), modifie l'environnement scientifique du CNRS et la nature même de ses partenariats, en créant les conditions de l'émergence d'universités plus autonomes. Le CNRS doit prendre en compte ces changements et adapter son positionnement global, dans le cadre d'une stratégie en harmonie avec le mouvement de modernisation ainsi lancé.

Madame Catherine BRÉCHIGNAC
Présidente du CNRS

./.

Dans ce nouveau contexte, vous me proposerez, en première priorité, les modalités d'une modernisation du partenariat du CNRS avec les universités, appelées, dans le cadre de l'autonomie, à devenir des acteurs moteurs de notre dispositif de recherche. Ce nouveau partenariat devra d'abord s'accompagner d'une simplification et d'une clarification de la gestion administrative et financière des unités mixtes de recherche, en lien avec les recommandations du groupe de travail présidé par M. François d'AUBERT.

Vous devrez ensuite explorer, avec les autres organismes et les établissements d'enseignement supérieur, la possibilité de simplifier les tutelles des laboratoires en étudiant notamment la possibilité de limiter à deux le nombre des tutelles scientifiques, l'une à vocation nationale, l'autre locale. Le rôle du CNRS dans les orientations scientifiques et les modalités de financement récurrent et d'allocation d'autres ressources (équipements lourds, personnels...) devront faire l'objet de discussions approfondies avec les universités, dans le cadre des nouvelles responsabilités qui seront progressivement les leurs.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, le CNRS devra aussi concourir avec les universités à l'émergence de Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), visibles à l'échelle internationale, dont la loi d'avril 2006 a permis la création.

L'ensemble de ces objectifs implique une évolution de l'organisation interne de l'organisme. Afin d'améliorer la lisibilité et la prévisibilité de l'action du CNRS, vous réfléchirez à l'opportunité de substituer aux départements scientifiques actuels une structuration en grands instituts nationaux de recherche, dans l'esprit de l'INSU ou de l'IN2P3, favorisant les coopérations entre les divers acteurs et constituant un ensemble réactif placé sous la responsabilité de la direction générale du CNRS. Cette nouvelle structuration de l'établissement devra permettre une coordination à l'échelle nationale de la politique scientifique menée dans les laboratoires financés par le CNRS et une mise en cohérence de leurs demandes de moyens.

Vous appuierez votre politique scientifique sur l'évaluation de l'ensemble des unités mixtes ou propres du CNRS par l'AERES. Ceci vous conduira à repenser les missions de vos instances d'évaluation et à les articuler avec celles de l'AERES et du Conseil National des Universités.

Vous prêterez toute l'attention nécessaire aux liens qu'il convient de développer entre recherche et innovation, au service du développement économique et de la richesse de notre pays. Pour cela, la valorisation de la recherche et les transferts de technologie ont vocation à s'organiser de manière décentralisée, à s'incarner dans les territoires, en partenariat avec les universités et les écoles, dans une logique de proximité. Les PRES seront à cet égard des outils précieux. Vous participerez à l'émergence, dans chaque région ou ensemble de régions, d'un point de rencontre entre les porteurs d'innovations scientifiques et les porteurs de projets industriels et contribuerez à la structuration de pôles d'excellence de niveau mondial.

Enfin, le CNRS doit améliorer sa gestion des ressources humaines, dans l'esprit du nouveau partenariat qu'il développera avec les universités et les écoles. Sans remettre en cause le statut des chercheurs en activité et en maintenant un flux de recrutement de jeunes chercheurs propres au CNRS, vous rechercherez les moyens de favoriser une plus grande fluidité entre les corps de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Dans le cadre du renouvellement des personnels des universités et du CNRS, vous vous attacherez à définir, dans le cadre de procédures communes, les conditions de recrutement d'une certaine proportion d'enseignants-chercheurs de haut niveau, qui consacreront pendant plusieurs années l'essentiel de leur activité à la recherche. Vous aurez également le souci d'une gestion concertée des personnels d'appui à la recherche au sein des unités.

Il serait souhaitable, qu'avant la négociation du contrat pluriannuel qui liera votre établissement à l'Etat, des perspectives prévisionnelles de recrutement, discipline par discipline, et par type d'emploi, puissent être élaborées. Elles sont en effet indispensables pour préparer au mieux le remplacement des nombreux départs en retraite que connaîtra votre organisme et traduire des priorités stratégiques de recherche clairement identifiées.

En tant qu'acteur national, le CNRS doit en effet promouvoir une gestion prévisionnelle des compétences et des métiers, au service de tous les acteurs de la recherche, et mobiliser ses personnels pour contribuer à l'excellence des formations universitaires. Sur ce dernier point, des conventions devront être établies entre le CNRS, les universités et les écoles.

L'ensemble de vos propositions sera discuté puis validé par la tutelle dans le cadre du plan stratégique que le CNRS doit adopter au premier semestre 2008. Ces évolutions importantes seront ensuite déclinées dans un contrat d'objectifs pluriannuel qui devra être adopté avant la fin de l'année 2008 et qui actera le soutien de l'Etat à votre contribution à la modernisation du système de recherche de notre pays.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma meilleure considération.

Valérie PECRESSE